

# VILLE DE BELLE-BAIE

## SESSION D'INFORMATION

### COMPTE RENDU

Le 31 janvier 2023  
18 h 30

Salle de réunion à l'édifice municipal de Petit-Rocher

Présents / présentes :

D. Guitard, Maire  
J.-G. Grant, Maire suppléant  
R. Arseneau, Conseiller  
O. Dilhac, Conseiller  
C. Doucet, Conseiller  
G. Frenette, Conseiller  
M. Larivière, Conseillère  
Annik Noël, Conseillère  
J. Olivier, Conseiller

P. Fongemie, Directeur général  
W. St-Laurent, Greffière municipale  
M. Courtin, Directrice des Services administratifs et  
Initiatives corporatives  
M.-A. Godin, Directeur Services aux citoyens

#### 1. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclaré.

#### 2. PRÉSENTATIONS :

##### 2.1. Budget – par Frédérick Dion, Facilitateur

Le Facilitateur fait un survol du processus d'élaboration du Budget et de la réforme pour la municipalité de Belle-Baie.

Il informe le groupe qu'exceptionnellement les budgets 2023 furent adoptés par le ministre Daniel Allain. Il révisé également le budget de fonctionnement général 2023, le budget du fond de fonctionnement du service d'eau et d'eaux usées 2023; les taux d'impôt foncier ainsi que les nouveaux frais reliés au service d'eau et d'eaux usées.

## **2.2. Débentures – par P. Fongemie, Directeur général**

Le Directeur général révise avec le groupe le tableau des débentures reliées aux anciennes municipalités et DSL.

## **2.3. Fonds de réserve – par P. Fongemie, Directeur général**

Le Directeur général révise avec le groupe les montants qui sont dans les fonds de réserve des anciennes municipalités.

Le total en réserve est 3 292 400,00\$ dont 495 000\$ est engagé.

## **2.4. Comptes clients (eaux et égouts) – par P. Fongemie, Directeur général**

Le Directeur général présente au groupe les sommes de comptes clients de plus de 6 mois pour les eaux et eaux usées. Il mentionne que les soldes dus représentaient le montant de 514 000\$ avant l'exercice de radiation fait par l'ancienne municipalité de Pointe-Verte. En date d'aujourd'hui, les comptes en souffrances représentent 234 000 \$.

Une politique concernant les eaux et eaux usées devrait être mise en place pour permettre le recouvrement des comptes en souffrances.

## **2.5. Assurances - Recordum – par P. Fongemie, Directeur général**

Le Directeur général explique aux membres du conseil que la nouvelle municipalité a énormément d'infrastructures assurées. Un exercice doit être fait pour déterminer laquelle des infrastructures est nécessaire et également de déterminer si la valeur des bâtiments est moindre que le coût défrayé pour les assurances.

Les membres du comité Bâtiments et surplus de terrain feront une révision des infrastructures et une recommandation aux membres du conseil.

## **2.6. Projets de croissance municipale – par V. Poirier, Gestionnaire de la croissance et du développement**

Le Gestionnaire de croissance et du développement fait un sommaire des projets complétés et à venir pour la municipalité.

Il explique aux membres du conseil l'importance de l'information de base requise pour le développement futur.

Certains membres du conseil mentionnent des projets qu'ils avaient prévus dans les anciennes municipalités.

### **2.7. Suite des différents dossiers – par P. Fongemie, Directeur général**

Le Directeur général fait une révision du calendrier proposé pour les réunions du conseil municipal.

Il mentionne également que les membres du conseil doivent se rendre à l'hôtel de ville pour l'installation des boîtes courriel.

Le conseiller Dilhac questionne sur le logo de Belle-Baie. Le Directeur général informe le groupe qu'un comité provisoire sera nommé pour le logo et qu'il vérifie auprès de la Province pour voir s'il y a des sommes d'argents alloués pour aider à couvrir le coût associé au nouveau logo.

### **3. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 20 h 32.

---

Wanda St-Laurent,  
Greffière